

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

*Direction des soutiens et des finances*

**Arrêté du 29 décembre 2017 portant changement d'appellation de la brigade territoriale de Saint-Mars-la-Jaille (Loire-Atlantique) et modification de sa circonscription ainsi que celle de la brigade territoriale de Candé (Maine-et-Loire)**

NOR : INTJ1736854A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,  
Vu le code de la défense ;  
Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26 ;  
Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

La brigade territoriale de Saint-Mars-la-Jaille (Loire-Atlantique) prend l'appellation de brigade territoriale Vallons-de-l'Erdre (Loire-Atlantique) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Sa circonscription ainsi que celle de la brigade territoriale de Candé (Maine-et-Loire) sont modifiées, à la même date, dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de Vallons-de-l'Erdre et de Candé exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1<sup>o</sup>) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 29 décembre 2017.

Pour le ministre d'État et par délégation :  
*Le colonel, sous-directeur de l'organisation  
et des effectifs par suppléance,*  
H. CHARVET

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
<b>Saint-Mars-la-Jaille (44)</b>	<b>Bonnœuvre</b> <b>Maumusson</b> Le Pin <b>Saint-Mars-la-Jaille</b> <b>Saint-Sulpice-des-Landes</b> <b>Vritz</b>	<b>(Ancienne appellation)</b>
<b>Vallons-de-l'Erdre (44)</b>	<b>(Nouvelle appellation)</b>	Le Pin <b>Vallons-de-l'Erdre</b>
<b>Candé (49)</b>	Angrie Candé Challain-la-Potherie Chazé-sur-Argos <b>Freigné</b> Loiré	Angrie Candé Challain-la-Potherie Chazé-sur-Argos Loiré